

L'AVENIR DE LA BIODIVERSITE EN AFRIQUE

Contexte

Comme le besoin des populations humaines en ressources naturelles s'accroît alors que parallèlement les infrastructures institutionnelles restent inadéquates, l'Afrique subit la destruction et la dégradation de vastes zones naturelles : des forêts et savanes jusqu'aux zones marines et d'eaux douces. Toutefois, il reste d'importantes zones en Afrique où les habitats sont relativement intacts, et le continent continue d'abriter une grande part de la biodiversité et des ressources naturelles mondiales. Cependant, le réchauffement climatique, la croissance constante de population jusqu'à tard dans le siècle et la mondialisation du commerce posent de sérieuses menaces pour l'avenir. Reste qu'il existe aussi des opportunités que nous devons saisir afin de construire -sur des approches qui ont fait leurs preuves en matière de conservation de la biodiversité, ainsi que sur de nouvelles innovations- une action urgente et renouvelée.

Des experts en protection de la biodiversité de l'Afrique entière, conviés par l'UICN et le Groupe de Travail pour la Biodiversité en Afrique à Dar es Salaam du 18 au 20 septembre 2008, ont élaboré la présente vision d'avenir pour la biodiversité en Afrique, et ont lancé un appel aux donateurs et partenaires pour les rejoindre dans la réalisation de cette vision.

Vision d'avenir

D'ici 2025, la dégradation de l'environnement et la déperdition de la biodiversité en Afrique auront ralenti de façon significative, les populations et les écosystèmes se seront adaptés au réchauffement climatique, et les services aux espèces auront fourni un support pour le bien-être humain dans une société dévouée au développement économique durable et au partage équitable des bienfaits des ressources naturelles.

Recommandations

A. Réduire l'impact des facteurs de stress sur la biodiversité

- 1. Promouvoir l'atténuation du réchauffement climatique pour la biodiversité et les populations.** (Y compris : s'assurer que l'Afrique joue un rôle significatif dans le soutien de la lutte contre le réchauffement climatique ; conserver de faibles émissions de gaz à effet de serre pour l'Afrique ; lier les schémas de crédit carbone à l'atténuation de la pauvreté et à la conservation de la biodiversité ; intégrer la climatologie dans les estimations de vulnérabilité ; travailler à la préparation et aux efforts d'atténuation des désastres ; assurer une collaboration et des partenariats multisectoriels à plusieurs niveaux ; créer des réseaux pour partager des solutions)
- 2. Réduire l'impact de l'agriculture sur la biodiversité** (y compris l'utilisation de techniques innovantes pour augmenter la productivité et

améliorer la sécurité alimentaire ; adopter des approches d'agriculture durable ou « écoagriculture »)

- 3. Réduire l'impact des industries extractives et l'usage des énergies naturelles non renouvelables** (Y compris le développement d'alternatives ; la promotion du rendement des moteurs et des sources d'énergie alternatives ; limiter la pression subie par les sources d'eau plate par de meilleurs usages de l'eau.)
- 4. Réduire l'impact des migrations et de l'accroissement naturel des populations** (Y compris améliorer l'accès aux soins et à l'information sur les services de plans familiaux ; promouvoir l'éducation des filles et donner plus de pouvoir aux femmes ; réduire l'impact de l'immigration)

B. Promouvoir les bonnes pratiques

- 1. Promouvoir la conservation de la biodiversité existante** (en pratiquant le management effectif des zones protégées et des espèces menacées, et en adoptant des approches matricielles de la protection en utilisant des zones de paysage larges.)
- 2. Promouvoir la restauration/ réhabilitation de systèmes dégradés et des ressources naturelles** (Y compris la recherche, le suivi et l'évaluation des systèmes de montagne, de forêt, de zone arides, de savane, de mangrove, de corail et d'eau douce pour assurer la subsistance tout en augmentant la biodiversité.)
- 3. Promouvoir le développement d'un tourisme réfléchi**
- 4. Développer des manières de vivre alternatives** (promouvoir la sécurité de la subsistance et la réduction de la pression sur la biodiversité par des activités économiques alternatives)
- 5. Réduire le risque et l'impact des maladies émergentes** (c'est à dire réduire le risque de transfert de maladies entre la faune sauvage, les populations et le bétail, surtout au travers du commerce illégal de la viande de la brousse ; atténuer l'impact des maladies émergentes sur la faune sauvage et l'environnement)
- 6. Promouvoir une administration saine** (promouvoir les droits des populations locales, partager les bénéfices, encourager l'aptitude à construire des bâtiments civils, assurer l'accès à l'information et aux processus de prise de décision aux personnes concernées, donner du pouvoir aux femmes, entreprendre des approches et partenariats multisectoriels, promouvoir des politiques saines à tous niveaux)
- 7. Promouvoir une meilleure compréhension et prise de conscience de la biodiversité et des problématiques**

environnementales (au travers d'une meilleure recherche scientifique, d'une communication améliorée des résultats et des problématiques scientifiques, et en augmentant la prise de conscience)

- 8. Promouvoir des mécanismes de financement de protection de la nature** (y compris la promotion de mécanismes d'investissements dans la protection de la nature et dans de nouveaux financements, et la promotion du paiement pour les services environnementaux)

C. Tendre au dialogue et à la collaboration avec les communautés croyantes

- 1.** L'urgence mondiale pour une planète durable requiert des approches multidimensionnelles et un effort continu pour des idéaux fondés sur des stratégies innovantes et pragmatiques. Les communautés croyantes comprennent les plus grandes organisations sociales d'Afrique, représentant un creuset d'opportunités pour répandre la cause de la durabilité dans le continent. Les leaders de la protection de la nature devraient proposer aux communautés religieuses de collaborer pour implanter ces recommandations, avec une vision pour augmenter leur capacité à prendre des décisions durables et fondées sur des valeurs pour lier la nature et le bien-être humain.